

DIAL 2670

AMÉRIQUE DU SUD - Des représentants de six conférences épiscopales d'Amérique du Sud : "La zone de libre-échange des Amériques et l'avenir de nos peuples"

mercredi 1er octobre 2003, par [Dial](#)

La perspective d'une zone de libre-échange recouvrant toute l'Amérique, dont les États-Unis souhaitent qu'elle puisse voir le jour en 2005, suscite des résistances de plus en plus amples dans toute l'Amérique latine. Il n'y a pas de semaines sans que ne se déroulent plusieurs manifestations de protestation contre ce projet, sans compter d'innombrables déclarations allant du refus pur et simple aux réticences les plus claires. Du côté des Églises, nous avons déjà publié une déclaration émanant de délégations liées au CELAM (Conférence des évêchés latino-américains) ainsi que du Conseil latino-américain des Églises (CLAI - cf. DIAL D 2658). Nous publions aujourd'hui une déclaration émanant de représentants des évêchés du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) ainsi que du Chili et de la Bolivie, réunis à Montevideo et datée du 4 septembre 2003.

1 - Du 2 au 4 septembre, nous, évêques représentants des Conférences épiscopales des pays du Mercosur [1], Chili et Bolivie, nous sommes réunis dans la ville de Montevideo pour réfléchir sur quelques défis éthiques et pastoraux qu'implique la réalisation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) dans notre région.

2 - Nous n'ignorons pas la complexité et les perceptions diverses que cette perspective suscite dans la société. C'est pourquoi nous pensons qu'une analyse de la question, non seulement technico-économique mais aussi éthico-sociale, est nécessaire.

3 - Ce qui nous préoccupe en premier lieu est l'information insuffisante et la rapidité avec lesquelles ce projet est promu, avec, en conséquence, une absence de participation de tous les secteurs de la société civile dans une prise de décision aussi importante pour l'avenir de nos peuples.

4 - Une intégration éventuelle de tous les pays américains devrait prendre en compte non seulement l'aspect économique et commercial mais toutes les dimensions de la personne humaine : sociales, politiques, culturelles et religieuses.

5 - La disproportion excessive des capacités compétitives entre nos pays, dont certains ont des économies très fortes et développées, d'autres très faibles, et le déséquilibre des intérêts et des pouvoirs, pourraient entraîner des conséquences extrêmement graves spécialement en relation avec l'identité culturelle, les postes de travail et la subsistance même des économies les plus fragiles. Plus que d'une intégration, il pourrait s'agir d'un néocolonialisme avec un impact négatif sur les communautés locales.

6 - Ce projet entraînerait une concentration du pouvoir économique entre peu de mains et entre peu d'entreprises compétitives, favorisant la formation de monopoles et oligopoles qui finiraient par imposer

leur hégémonie, spécialement dans les pays les plus faibles du continent américain.

7 - Nous préoccupe également la situation dans laquelle se trouvent des économies plus élémentaires mais qui appartiennent à l'identité culturelle de nos peuples, comme celle des aborigènes ou des communautés rurales, qui courent le risque, dans ce système, d'être déplacées ou supprimées.

8 - Un projet comme la Zone de libre-échange des Amériques devrait avoir comme première motivation la promotion du bien commun et de la solidarité entre les peuples et non la recherche du profit maximum pour quelques-uns et pour les plus puissants au détriment des plus faibles.

9 - Il peut sembler que la réalisation de la Zone de libre-échange des Amériques est irréversible. Cependant il reste possible de changer quelques-uns de ses termes pour que les pays en voie de développement aient des avantages compétitifs, pour que l'on respecte leur souveraineté et leur autodétermination et que leurs ressources naturelles stratégiques ne soient pas susceptibles d'être l'objet d'une appropriation privée. En ce sens, il est important de reconnaître et de participer à la construction et au renforcement des blocs régionaux et sous-régionaux sur notre continent.

10 - Un véritable processus d'intégration de l'Amérique doit s'appuyer sur une politique continentale qui prenne en compte les droits humains et les principes de souveraineté, justice, solidarité et respect des identités culturelles des peuples.

11 - Une fois de plus, nous affirmons, inspirés par la doctrine sociale de l'Église, que l'économie doit être au service de la personne humaine et respecter les droits fondamentaux des peuples.

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2670.

- Traduction Dial.

En cas de reproduction, mentionner la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay.